L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 FEVRIER 1892. — 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. MERCREDI, 24 FEVRIER 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Eustis, Paul & Curtis, à la Bourse d'Encan St-Charles, le joli cottage double Nos 192 et 192 1/2 rue des Français.

Par M. Farrentelli, constable, un wagon à ressorts à quatre roues recouvert.

L'agriculture et le crédit agricole en France.

La *République française* disait, récemment, combien il était important que l'agriculture, à la faveur du nouveau régime économique, s'efforçât de réaliser tous les progrès qu'on attend d'elle, et combien une bonne organisation de crédit agricole lui serait utile pour répondre aux espérances du pays et pour remplir tous ses devoirs. Nous avons sous les yeux—lit ou dans un numéro postérieur du grand journal de Paris—une excellente brochure de M. Cottin-Angar, intitulée : *De la mutualité appliquée à la vie matérielle et sociale.* L'auteur, qui a acquis, en ces matières, une compétence toute spéciale, montre comment les syndicats ouvriers, organisés par la loi de 1884, pourraient trouver, dans les institutions de la mutualité, un excellent exercice de leurs forces nouvelles, au lieu de se fatiguer dans des grèves inutiles.

Les chapitres consacrés à la mutualité agricole nous ont souvent paru intéressants et tout à fait dignes d'être remarqués. M. Cottin-Angar pense, comme nous, que la protection douanière ne suffit pas par elle-même ; que l'abaissement des frais de transport qui vient s'ajouter si opportunément aux avantages du nouveau régime économique, ne suffit pas, non plus, à résoudre la question qui nous préoccupe. Il faut, surtout, et grâce à ces réformes mêmes, développer les forces productrices du pays et augmenter la production générale.

Pour augmenter cette production, il faut de l'argent, il faut du crédit : on demande une loi sur le crédit agricole, et les Chambres sont, sans doute, toutes disposées à faire la loi depuis si longtemps attendue, mais ce n'est pas tout d'avoir des lois, il est encore indispensable d'avoir la volonté et le goût de s'en servir, et, cela, jamais les législateurs ne l'ont donné aux esprits indifférents et routiniers. Nos agriculteurs ont fait preuve d'initiative quand ils se sont mis à organiser des syndicats en si grand nombre pour l'achat collectif de leurs semences et de leurs engrais, pour la défense de leurs intérêts, aussitôt que le Sénat, par une heureuse inspiration, eut introduit les syndicats agricoles dans la loi de 1884. Nous ne disons pas que les syndicats agricoles ne pouvaient pas sortir, tout naturellement, de la loi, telle qu'elle avait été votée par la Chambre des députés, bien qu'on n'eût pas songé à le dire, mais ce que les agriculteurs pouvaient faire sans qu'on le dise, ils l'ont encore mieux fait en le disant. Puisqu'ils ont aujourd'hui des syndicats qui se préoccupent de leurs intérêts communs, pourquoi ne profiteraient-ils pas de cette institution pour se donner aussi le crédit ?

Il paraît que déjà l'on a signalé l'apparition de plusieurs sociétés de crédit mutuel agricole; les agriculteurs de Poligny, par exemple, sont parvenus, au moyen de leurs cotisations, à se procurer des sommes dont ils ont fait, immédiatement, le meilleur usage. Il faudrait les imiter partout: nous voudrions voir, de tous côtés, un mouvement d'associations mutuelles qui feraient sortir le crédit des entrailles mêmes de la terre de France. M. Cottin-Angar pense qu'il serait bon, cependant, de compléter les lois de 1884 et de 1867 en autorisant formellement les syndicats agricoles à faire des avances et des prêts à leurs associés, à garantir, par un aval ou un endos, les engagements de ces derniers, et à escompter les billets souscrits en garantie de ces engagements. Il pense aussi qu'il faudrait mettre à la disposition des syndicats mutualistes une banque centrale. C'est bien possible en effet, et alors le système serait complet. Mais nous ne voulons signaler, aujourd'hui, que l'idée si féconde du crédit mutuel que les syndicats ouvriers et agricoles peuvent se procurer eux-mêmes par leurs seules forces. Qu'ils agissent, qu'ils s'efforcent, qu'ils intéressent l'opinion publique à leurs premiers essais, et ils peuvent être bien sûrs qu'on ne tardera pas à mettre à leur disposition les lois dont ils auraient besoin pour acquérir leur plein développement.

Mme GOILARD.

On sait le malheur qui a frappé Mme Goilard. Ses ateliers situés dans la rue Bourbon, près Canal, ont été partiellement endommagés par le feu dans le grand incendie des magasins Schwarz. Elle a perdu une partie de ses marchandises, mais celles-ci seront vite remplacées, car elle a en ce moment à la douane un admirable assortiment qui lui vient directement de Paris. Elle occupe toujours le même local que l'on rest...ure depuis trois jours et qui sera incessamment remis complètement à neuf. Les nombreuses clientes de Mme Goilard la retrouveront à son poste ordinaire, prête à les servir avec son affabilité accoutumée.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

La République et l'Eglise catholique.—Le P. Maumus, de l'ordre des Dominicains, a prononcé, le 7 février, à Saint-Sulpice, Paris, dans la chapelle des Etudiants, un sermon sur *la situation actuelle*, c'est à dire sur la question des rapports de l'Eglise avec la République.

L'orateur a rappelé, d'abord, que le Pape Léon XIII lui-même a pris en mains la cause de la Démocratie, et il a affirmé que l'Eglise doit se rallier sincèrement, sans arrière-pensée, à la forme du gouvernement que s'est donnée la Démocratie.

"Pourquoi les catholiques ne seraient-ils pas républicains ?

"La République est l'application la plus complète, la plus large des doctrines des grands théologiens. On croit que la liberté date de 89. Bien avant cette époque, les théologiens avaient enseigné à nos pères qu'ils avaient le droit de choisir leur chef, qu'ils avaient le droit de résister aux empiètements du pouvoir, et qu'en cas d'empiètement, ils devaient résister et même déposer leur chef. *Ad populum pertinet electio principum.* La volonté nationale est donc la souveraine maîtresse, et rien n'empêche les catholiques d'adhérer à la République."

Le P. Maumus a indiqué, ensuite, dans sa péroraison, que la meilleure arme pour vaincre, est la liberté.

Ce sermon a produit une vive impression sur les assistants.

Ajoutons que le savant Dominicain vient de publier un livre intitulé: *la République et la politique de l'Eglise*—dans lequel nos lecteurs trouveront les développements de l'intéressant sujet que l'éloquent orateur a si brillamment discuté à Saint-Sulpice.

Prochaine arrivée à la Nouvelle-Orléans de Français de distinction.

La Nouvelle-Orléans a eu, souvent, de bien belles fêtes du Carnaval; souvent aussi, elle a eu la joie d'y voir accourir bon nombre d'étrangers de distinction, appartenant à plusieurs nationalités : mais jamais, croyons-nous, elle n'en aura tant vu que cette année. Il semble qu'ils se soient donné rendez-vous ici, cette fois.

Nous citerons, avant tout, ceux qui appartiennent à la nationalité française, comme nous en fait un devoir la qualité des lecteurs auxquels nous nous adressons.

C'est au plus heureux des hasards que nous devons le plaisir d'annoncer l'arrivée de

M. PATENOTRE,

Ministre plénipotentiaire de la République Française à Washington.

M. Patenôtre est accompagné de

M. DESPREZ,

conseiller d'ambassade à Washington. Le ministre de la République Française arrive ici, dimanche matin, en compagnie de

M. PAUL DESCHANEL,

chargé d'une mission du gouvernement français dans l'union américaine. M. Paul Deschanel vient étudier l'organisation et le fonctionnement des sociétés ouvrières et des "trades unions" aux Etats-Unis.

Nos lecteurs savent déjà que tout jeune encore, il est l'un des orateurs les plus distingués du Parlement français et, peut être actuellement, le plus écouté de tous.

Samedi matin doit nous arriver également, accompagné de Mme Lottin,

Le commandant d'artillerie,

LOTTIN,

Attaché militaire, à la légation française de Washington.

On nous annonce, également, l'arrivée, pour dimanche matin, du consul général de Russie à New York, M. Olarovski; nous ignorons le grade qu'il occupe dans l'armée du Czar.

Nouvelle agence de la compagnie des transatlantiques français de la Nouvelle-Orléans.

Nous avons eu, hier, le plaisir de recevoir la visite de

M. AUGUSTIN FORGET,

Agent général des transatlantiques français, dont le siège principal est à New York, 3 Bowling Green, près de la Batterie.

M. Forget était accompagné de M.

MMM. E. PREVOT

nouvel agent général pour les Etats du Sud de la même compagnie.

M. Forget a profité des fêtes du Carnaval pour venir en personne installer une agence générale et directe des transatlantiques, à la Nouvelle-Orléans.

M. E. E. Prévot aura pour premier commis un jeune homme que, tous, nous connaissons ici, M. J. Lombard Maspéro, qui, hier, accompagnait ces messieurs dans leur visite à nos bureaux.

Nous reviendrons plus tard sur cette nouvelle agence de la Compagnie des Transatlantiques à la Nouvelle-Orléans.

Le Pectoral Cerise d'Ayer est, sans conteste, la meilleure de toutes les préparations pour les affections pulmonaires.

Entre mari et femme. — La femme Gilg, âgée de quarante sept ans et Alsacienne, était, du vivant de son premier mari, François Briez, logeuse et marchande de vin, passage Eugénie, à Paris. Ses malheurs ont commencé avec son second mariage. Elle a épousé, en 1888, un bon ouvrier serrurier nommé Rodange, qui, aussitôt qu'il fut marié avec la marchande de vin, jugea inutile de travailler pour vivre, et passa, dès lors, tout son temps à "boire son fonds" avec les camarades. Il était devenu ivrogne et querelleur et accablait sa femme de mauvais traitements. La discorde était montée à un tel point, que chacun des deux époux avait fait emplette d'un revolver et était décidé à s'en servir en cas de besoin.

Le 24 octobre dernier, Rodange déclara qu'il en avait assez et il alla chercher une petite voiture à bras dans l'intention de déménager ses effets et ses outils de serrurier. Une violente querelle éclata alors entre les époux. Le mari, qui était ivre, s'écria : "Je te ferai ton affaire à toi et à ton fils ; c'est ton dernier jour," et, en présence de leur petite fille Rosalie, il lança à sa femme un gros morceau de bois qui ne l'atteignit pas. Effrayée, celle-ci s'enfuit dans l'arrière-boutique, poursuivie par Rodange, qui la saisit par les cheveux et la traîna parterre, en la frappant violemment à coups de pied. Lorsqu'elle put enfin se dégager, la femme Rodange courut prendre son revolver dans sa corbeille à ouvrage, et elle déchargea les six coups de son arme sur son mari, qui fut atteint de quatre balles, dont l'une lui traversa le cerveau. Le malheureux homme fit quelques pas dans la cour de la maison et alla s'abattre près d'une petite fontaine. Il était mort. La fureur de la femme était telle, qu'elle continua, pendant quelques minutes encore, à presser sur la gâchette de son revolver, qui était alors complètement déchargé. Cela fait, l'accusée reprit un peu possession d'elle même; elle embrassa sa petite fille, en lui disant : "Je vais maintenant m'en aller au bagne," et elle partit se constituer prisonnière.

La femme Rodange a comparu devant la cour d'assises. C'est avec un grand sang-froid qu'elle a raconté les faits :

J'étais poussée à bout par mon mari, a-t-elle dit ; j'ai craint pour ma vie et pour celle de mon fils après les menaces que mon mari m'avait faites, et j'ai tiré sur lui dans l'intention formelle de le tuer.

Après un réquisitoire de M. l'avocat général Cruppi, la femme Rodange, défendue par Me Henri Robert, a été acquittée.

Italie. — L'équilibre méditerranéen.—Il vient de paraître, à Rome, un opuscule du député Dezerbi sur l'équilibre méditerranéen.

L'équilibre méditerranéen actuel—au dire du député italien—n'est pas le véritable. Pour obtenir celui-ci, un autre effort financier est urgent. Actuellement, l'Italie est dans une si mauvaise situation, qu'elle doit plutôt espérer que craindre toute perturbation du présent équilibre nominal.

L'escadre française de la Méditerranée est belle et menaçante, et malgré les perfectionnements continuels que la flotte allemande reçoit de l'empereur Guillaume II, la France nous fait l'honneur—dit M. Dezerbi—de tourner vers nous, sinon contre nous, ce qu'elle a de prêt ou ce qu'elle peut le plus facilement et vite armer.

Comme le disait l'amiral Krantz, deux grandes marines ne peuvent pas coexister dans la Méditerranée sans que l'une d'elles aspire à surpasser l'autre. Il faut qu'il y en ait trois égales.

Quand l'Italie aura complété la sienne, en augmentant sa force efficace d'un cinquième environ, elle aura un égal intérêt à ne laisser amoindrir dans la Méditerranée ni le pavillon anglais ni le pavillon français, parce que tous deux seront nécessaires à l'équilibre, qui sera alors stable.

Un restaurant populaire modèle.—Faubourg Saint Denis, aux environs de la gare de Strasbourg, à Paris, un ancien ouvrier, qui a amassé quelque argent, vient d'ouvrir un restaurant pour... les ouvriers.

Il vend très bon marché : la portion est à vingt centimes, la chopine de vin à trente cinq centimes....

Mais.... il faut manger vite. Si l'on ne se dépêche pas, le patron, qui observe tous ses clients, arrive et dit: "Mange donc plus vite, toi; tu vas manquer l'heure."

Quant à demander une seconde chopine, il n'y faut pas songer: "A la porte! crie le patron ; ici on mange pour travailler : on ne boit pas."

A deux heures, il ferme boutique ; sa recette est faite ; il veut bien donner à manger, mais non à boire.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 20 février :

—Lettre de la paroisse Ascension :

Temps superbe de printemps; trop beau, même, parce que tout le monde commence à demander de la pluie.

Par suite de la sécheresse, il est difficile de labourer la terre, pour y semer le maïs.

On étête, en ce moment, les souches. Rarement, elles ont promis d'être aussi prolifiques que cette année. Malgré la douceur de la température, il y a eu une grande disette de légumes. Une tête de choux est, maintenant un objet de luxe. Pourquoi néglige-t-on aussi le jardinage, quand on sait que chaque produit se placerait facilement, et à de bonnes conditions ?

Je regrette de n'être pas jardinier, je ferais aisément fortune, tout en rendant service à mes semblables, en leur procurant quelques uns des plaisirs de la table.

—Lettre de la paroisse Iberville :

Nos planteurs, ici, sont enchantés de la situation. La semence est en bon état, et la culture de la canne sera plus étendue, cette année, qu'à l'ordinaire. Nombre de fermiers ont commencé à étêter leurs souches, et à semer leur maïs.

Il y a un vieux proverbe qui dit : hâtez-vous lentement. Il peut parfaitement s'appliquer à la culture du maïs. Il est à peu près certain, en effet, que les bourgeons seront attaqués, avant que les derniers froids aurait disparu. Quant au sol, il devient difficile à travailler, parceque le soleil l'a un peu trop desséché. Nos planteurs ont commencé à se préoccuper d'élever, ici, une usine centrale, pour stimuler la culture de la canne. Ils se sont aperçus que, si l'on voulait acheter assez de semence, on pourrait produire, dans les environs, 4,000 000 de livres de sucre.

Il est question de prendre des mesures pour mettre le projet à exécution.

Nos meilleurs planteurs sont convaincus, qu'avant longtemps, le cultivateur de la canne n'aura plus à s'occuper de fabrication. Il faudra, surtout, en arriver là, si l'on supprime la prime.

Il semble que la bagasse d'une grande usine devrait suffire à la roulaison d'une sucrerie, comme combustible. Les prix de la fabrication en seraient considérablement réduits.

Ajoutons que Plaquemine est une des localités les plus propices à une telle entreprise. Nous avons, ici, le chemin de fer Texas Pacifique qui nous met en communication rapide avec le Grand Ouest. Quand le gouvernement aura construit les écluses qu'il nous a promises, c'est d'ici que l'on partira pour pénétrer dans les cours d'eau du nord et de l'ouest de la Louisiane.

Le Dr B. H. Peterson a été nommé, de nouveau, percepteur et inspecteur de notre district ; il sera ainsi à la disposition de bon nombre de nos planteurs, qui ont encore leur sucre à faire peser.

MM. Roth et McWilliams ont expédié tous leurs sucres de Myrtle Grove, et finissent leur pesage sur Medora, demain. Ils ont déjà reçu deux chèques pour la prime.

—Notre jury de police déploie un grand zèle pour l'amélioration de nos chemins ; il a déjà acheté une machine, pour réparer ceux des wards de Grosse Tête et de Maringouins.

Une autre allocation a été également votée pour le chemin de "Indian Village" et de Grosse Tête, qui n'a guère été fréquenté, depuis l'établissement du chemin de fer. Plusieurs planteurs ont été nommés inspecteurs de chemins.

M. Belfort Marionneaux travaille, depuis 15 ans, à perfectionner une variété de maïs. On sait que ce grain supporte difficilement la sécheresse. Celui en question, peut y résister, sans périr tout-à-fait, et, après plusieurs mois d'absence complète de pluie, il suffit d'une forte ondée, pour le faire revivre ; il donne alors de fortes tiges, de gros épis, et le rendement est abondant. Le Prof. Stubbs en a fait l'essai, avec succès, à la Station d'expérimentation.

On parlait beaucoup, il y a quelque temps, de la vente de l'habitation Texas, abandonnée par M. William Batts ; il était question de $30,000 comme prix d'achat ; mais il paraît qu'on en demande $40,000. Cette propriété est voisine de la localité de White Castle, qui est en pleine prospérité. Il y a donc lieu de croire qu'elle atteindra ce prix.

—Lettre de la paroisse Pointe Coupée :

Beau temps, toute la semaine qui vient de s'écouler : ni froid, ni chaud, et pas une goutte de pluie. Aussi nos planteurs en ont-ils profité, pour labourer et planter la canne. Du matin au soir, ils sont à l'ouvrage. Jamais on n'a eu une meilleure semence ; c'est le cri général ; il est donc à espérer que nous aurons, cette année, une récolte abondante, qui dépassera de beaucoup celle de l'an dernier. Pas de danger que la canne soit gelée dans les champs. Si on sait la couper à temps et convenablement la mettre en "windrow", elle peut attendre jusqu'au mois de janvier, pour passer au moulin. Même en février, on peut encore obtenir une bonne moyenne de rendement.

Si le temps actuel continue, toutes les habitations situées sur le Chenal, auront bien vite terminé leurs ensemencement.

Plusieurs petits fermiers qui, jusqu'ici, cultivaient quelques pièces de terre, de 10 à 20 acres, ont si bien réussi, l'an dernier, qu'ils ont résolu de doubler leur culture.

Trois énormes chargements de sucre "open kettle" ont été dernièrement expédiés de l'habitation Ingleside, qui appartient, comme on le sait, à la "New York Warehouse and Security Co." Ce sucre polarisait assez, pour obtenir la prime entière de 2 cents. C'est, peut être, le plus beau succès obtenu, en ce genre.

Le directeur des travaux de la propriété, M. Lorio, va faire des ensemencements qui doivent lui donner un rendement de 1,250,000 livres.

Mr James Stouaker, de l'habitation St-Maurice, fait, aussi, ses préparatifs pour augmenter sa culture. Il compte, également, apporter de grandes améliorations à sa sucrerie.

Partout, on a commencé à semer le maïs ; on veut en récolter beaucoup, cette année ; au moins assez pour tous les besoins des fermes.

Heureusement le fleuve continue à baisser—ce qui permet de poursuivre rapidement les travaux des levées, qui seront bientôt achevées.

—Lettre de la paroisse Assomption :

Jamais peut-être dans l'histoire de notre paroisse, il n'y a eu une saison plus favorable aux travaux de l'ensemencement; aussi l'on augmente considérablement la culture de la canne. La semence est aussi bonne que possible. Presque tous les planteurs ont achevé leur travail, sans avoir été interrompus, un seul instant, par la pluie.

Quelques fermiers qui aiment à aller de l'avant, ont déjà commencé à semer leur maïs. Ils sont bien plus avancés dans leurs travaux, que l'an dernier, à pareille époque.

La nouvelle levée, en face de Rosedale, est achevée ; elle est solide et résistera, aisément, aux attaques des hautes eaux, pendant un grand nombre d'années. Par suite de la construction de cette levée, M. Rodrigue, sur Rosedale, et M. Llewellyn Pugh, sur Madewood, sont forcés de se bâtir de nouveaux entrepôts.

Sur Ingleside, M. Ory va élever une tonnellerie et un entrepôt nouveau.

Il est toujours question, ici, de la construction d'un chemin de fer ; mais quand le projet sera-t-il, mis à exécution ? personne n'en sait encore rien.

En dépit des retards que le gouvernement apporte dans le paiement de la prime, tout le monde, ici, est plein d'espoir, et va augmenter la culture de la canne.

La musique en couleurs.—Un éditeur d'Amsterdam—nous dit le *Menestrel*—vient d'avoir l'idée d'appliquer ce procédé à huit fugues de Bach, extraites du *Clavecin bien tempéré*.

Dans la notation colorée, les couleurs varient avec chaque membre de la phrase musicale : le sujet, le contre-sujet, les réponses, les artifices, etc., ont chacun leur couleur spéciale.

Le lecteur peut suivre ainsi, avec plus de facilité, les pérégrinations des sujets, à travers le labyrinthe des combinaisons contrapontiques.

Battu et content.—Mme Leterme, bonne bourgeoise de Choisy-le-Roi, France, a un mari alcoolique qui a dû être enfermé, à plusieurs reprises, dans des maisons d'aliénés, à cause d'accès de folie occasionnés par l'alcool. Sauf dans de rares moments de fureur, M. Leterme est très doux ; aussi sa femme le mène tambour battant, à la grande indignation des voisins, qui déclarent avoir vu, maintes fois, la femme brutaliser son mari pour s'en faire obéir. C'est ainsi que dans la nuit du 28 au 29 juin dernier, ils ont été réveillés par le bruit que faisait Mme Leterme en poursuivant son mari à coups de manche à balai. C'est pour coups et blessures que Mme Leterme est citée devant la huitième chambre. Son mari, qui dépose comme témoin, et dont la surexcitation est visible, demande pardon à sa femme d'avoir porté plainte. C'est dans un accès de fureur qu'il a déclaré avoir été battu ; il se rétracte aujourd'hui et avoue que tous les torts viennent de son côté. La malheureuse femme est prise d'une attaque de nerfs, et on est obligé de la faire sortir. En entendant condamner sa femme à deux mois de prison et à cinquante francs d'amende, le mari pousse un long gémissement et va consoler sa femme éplorée.

Le téléphone automatique.—Est-il trouvé, et le "Mettez dix sous et vous aurez la communication" va-t-il vraiment passer dans la pratique ?

Une Compagnie de Berlin semble, en effet, avoir résolu le problème du poste de téléphone automatique. On jette une pièce de monnaie dans un orifice ménagé à cet effet, l'appel se produit à la station centrale. Si celle-ci répond que la ligne n'est pas libre ou que la personne demandée est absente, l'appareil rend l'argent; sinon, la pièce de monnaie est encaissée, et vous pouvez causer pendant quelques minutes.

Ce qu'il y aurait de plus avantageux, dans cet appareil, c'est qu'il résout, peut être, le problème de l'abonnement au téléphone, proportionné, autant que possible, à l'usage qu'en fait l'abonné. L'administration se contenterait de prélever une somme déterminée pour la pose des fils et le loyer des appareils, et, pour le reste, l'obole payée pour chaque conversation, suffirait.

Sommeil de cinq mois.—Jean Latur, le mineur de Myslovitz qui était en léthargie depuis cinq mois, s'est réveillé et a demandé à boire. On lui a donné du lait. Le docteur lui ayant demandé où il souffrait, il indiqua ses pieds, puis retomba dans l'état léthargique. On ne croyait pas, aux dernières dates, qu'il vivrait plus longtemps, car il a maigri au point qu'on perçoit les battements de l'aorte abdominale. On lui administre, artificiellement, tous les jours, quatre litres et demi de lait. Il ressemble à un homme dormant profondément.

JOUBERT—Décédé hier après-midi, mardi 23 février 1892, à 4 heures moins un quart, ROBERT JOUBERT âgé de 3 ans, fils de Louise Bonnet et de William Joubert. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, mercredi, à 3 heures précises. Le convoi partira de la résidence des parents, au coin des rues St-Claude et Quartier.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose, mais buvez le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE, Seul Agent, 129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—

L'INCENDIE

Ne causera aucune interruption dans les affaires de

Mme M. Goilard.

On peut toujours la voir à son ancien magasin,

17 RUE BOURBON,

Les nouvelles marchandises qu'elle a reçues et qui sont maintenant à la douane seront déballées dans quelques jours.

24 fév—7t

Nouvelle Orléans 21 février 1892.

Le soussigné annonce à ses amis et au public en général, qu'il s'est rendu acquéreur de l'Etablissement de Pompes Funèbres de Geo. Laudry, No 173 rue du Bayou, près Remparts

F. LAUDUMIEY.

VOITURES

—POUR—

Soirées, Mariages, Enterrements, Etc.

21 fév—1m—mar jeu dim

A VENDRE,

Riz de semence choix.

T. Lanaux' Sons, 19 1/2 rue Conti.

9 fév—1m PP

LE NOUVEAU LOUISIANA JOCKEY CLUB.

MEETING D'HIVER,

Commençant samedi, 2 janvier,

Et continuera ensuite tous les mardis, jeudis et samedi.

Les courses commenceront à 2 heures précises

En cas de renvoi un drapeau sera hissé sur le Crescent Hall à 12:30 heures.

31 déc—31—1 2 Jan—mar jeu sam

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.

14 déc 91—1an

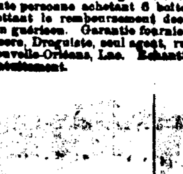

JAPANESE PILE CURE

Cure assurée d'hémorroïdes sous toutes formes—Externes, internes, sèches ou saignantes, cuisantes, chroniques, récentes ou héréditaires. Ce remède n'a jamais failli que l'on sache. $1.00 la boîte ; 6 boîtes pour $5.00 ; envoi par la malle tous frais payés sur le reçu du prix de la commande. Une garantie écrite donnée à toute personne achetant 6 boîtes à la fois, promettant le remboursement des $5 en cas de non guérison. Garantie fournie par Thomas F. Moore, Droguiste, seul agent, rue du Canal, 21, Nouvelle-Orléans, Lne. Echantillons distribués gratuitement.

Bavral—1an

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées ? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de suites mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse ; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Baine, New-Berne, N. C., écrit : "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et ma santé est complètement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit :

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai à les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et reconnaissant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

La tête et l'estomac sont toujours en sympathie ; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donna plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Etats Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art. Dents de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue, PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1890.

Venez examiner mes modèles vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

25 août—

$250

Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez

LOUIS GRUNEWALD & CIE, Limitee.

PIANOS ET ORGUES

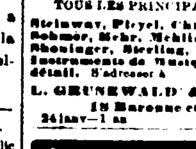

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Schmer, Mehr, Mehlin, Fisher, Pease, Shoninger, Sterling, etc. Musique et instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,

18 Baronne et 127 Canal, Nlle-Orléans.

24 janv—1 an

Bogel Drug Co.,

LIMITED,

RUE DU CANAL 111,

Chimistes Pharmaciens,

—Importateurs et marchands de—

Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.

☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlette.

☞ Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited,

RUE DU CANAL, 111.

Laboratoire, rue de Chartres, 67

31 déc—

Pilules contre-stimulantes de

RASORI.

Le célèbre remède italien

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dyssenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie, les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation cérébrale, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies de premier ordre.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.

Seuls agents aux Etats-Unis

14 janv

La Santé c'est la Fortune.

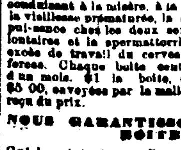

Le traitement par le Dr E. C. West des nerfs et du cerveau est un spécifique garanti pour l'Hystérie, les éblouissements, les convulsions, les crises, la névralgie nerveuse, les maux de tête, la prostration nerveuse causée par l'alcool ou le tabac, les insomnies, la prostration mentale, le ramollissement du cerveau résultant en insanité et conduisant à la misère, à la débilité, à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, la perte de puissance chez les deux sexes, les pertes involontaires et la spermatorrhée causées par un excès de travail du cerveau, un abus de ses forces. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. $1 la boîte, ou six boîtes pour $5.00, envoyées par la malle affranchies sur le reçu du prix.

NOUS GARANTISSONS QUE SIX BOITES

Guérissent tout cas. Pour chaque commande de six boîtes reçue par nous accompagnée de $5 00, nous enverrons à l'acquéreur notre garantie écrite de lui rendre son argent si le traitement n'opère pas la cure. Les garanties ne seront données que par

E. TUMA, pharmacien, seul agent, No 11 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Lne.

1er oct—1an—VetO

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés

D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 o 90—1 an—dim mar ven

AU PUBLIC.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE DE LA LOUISIANE, Rue de l'Union, 52, Nouvelle-Orléans, 15 Fév. 1892.

Il y a quelque temps la Compagnie d'Eclairage Electrique Edison, de cette ville, a envoyé des circulaires à nos clients et aux siens, affirmant qu'elle avait le privilège exclusif de faire usage de lampes incandescentes, et que quiconque s'en servant par l'intermédiaire de toute autre compagnie, méconnaissait ce privilège exclusif. Elle ajoutait qu'elle ferait un procès aux personnes qui se serviraient de ces lampes incandescentes qu'elle n'aurait pas fournies.

En réponse à cette circulaire nous publions ce qui suit :

"La Compagnie d'Eclairage Edison a récemment répandu une circulaire et publié dans les journaux un avis contestant notre droit et celui de quiconque de faire usage de lampes incandescentes. La Compagnie Edison à l'appui de son affirmation se vante d'avoir été soutenue par les Cours fédérales. Le fait est qu'un seul juge d'une cour inférieure (pas les Cours Fédérales) a prononcé un décret en sa faveur contre lequel appel a été interjeté, et, en attendant ce même juge a refusé d'enjoindre la fabrication, la vente ou l'usage de lampes incandescentes.

"Nos lampes sont achetées des fabricants dont le capital s'élève à des millions, dont la solvabilité n'est pas discutable et qui ne s'émeuvent nullement du décret en question. Ils nous protégeront et à notre tour nous protégerons nos clients et les mettrons à l'abri de toute action en dommages.

"Cette Compagnie est prête à recevoir des commandes de courants (Power) et lampes incandescentes quel qu'en soit le nombre et pour toutes les parties de la ville, à des prix au dessous de ceux du gaz et de tout autre éclairage.

"La Louisiana Electric Light Company est responsable, prendra les intérêts de ses clients, et les sauvegardera contre tout danger dans l'usage de son courant électrique dans n'importe quelle occasion."

Nous désirons maintenant réitérer ce qui est mentionné ci-dessus, et, en le faisant, nous ajouterons que la première "exagération" de la Compagnie n'a affecté en rien nos clients ou les siens, ainsi qu'il est prouvé par le fait que depuis lors le nombre de ses clients ont discontinué avec elle et consomment maintenant nos lumières.

Nous pensons que la nouvelle grande tentative de nos concurrents sera de prétendre au privilège exclusif de fournir la force pour faire opérer les moteurs électriques, et il est possible qu'ils réclament aussi le droit exclusif de fournir les Arc electric lights.

Nous désirons que le public soit bien convaincu et lui donnons l'assurance que, malgré le fait qu'ils aient fait appel à la cour, nous continuerons à solliciter le patronage dans toutes les parties de la ville pour les lumières incandescentes et Arc lights, et pour la force à appliquer aux moteurs électriques et nous renouvelons notre proposition de tenir nos clients irresponsables dans toute litigation résultant d'un empiètement allégué de patentes réclamé par la Compagnie Edison. Nous voulons dire par le mot irresponsable que nous engagerons les avocats, paierons tous les frais et assumerons tous dommages qui pourraient survenir.

PAR ORDRE DU BOARD DE DIRECTEURS,

JOSEPH SIMON, Président.

16 fév—1m—dim mer ven

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

HORLOGERS, BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE DIAMANTS, MONTRES, PENDULES, ARGENTERIE, BIJOUTERIE, JUMELLES, &c.

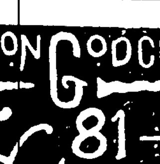

Montres soigneusement réparées et mises en parfait état. Joaillerie de tous genres faite sur commande et réparée.

Les ordres de la campagne seront l'objet de l'attention toute spéciale de la maison.

1er sept 91—1an

LEON GODCHAUX 81–85 CANAL ST. NEW ORLEANS LA

NOUS MONTRONS DE MEILLEURS

Vêtements complets en Cheviot

POUR MESSIEURS,

A $16,

que nulle part ailleurs en ville on n'en peut trouver.

Vous économiserez de l'argent en venant voir nos marchandises avant de faire vos achats ailleurs.

1er déc 91—1 an—dim mer jeu

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Dyman, Prés. — G. W. Sentell, Vice-Prés. — Chas. H. Rice, Sec.

Jan 91—1 an

W. H. Hill

113 et 115 Rue du Canal. — **BIJOUTIER** — 84 et 86 Rue St-Charles

DIAMANTS,
MONTRES,
ARGENT MASSIF,
ARGENTERIE ET PLAQUÉ.

Prix réduits, Chiffres simples,

Le plus grand stock en ville.

M. Hill est secondé par les Messieurs dont les noms suivent :

Aux Nos. 113 et 115 de la rue du Canal.
JOHN LIPMAN,
JULES METEYE,
W. E. ROBINSON,
WM. KNARSBOUGH,
CHRISTIAN ROLLING,
EMILE HERMANN.

Aux Nos. 84 et 86 de la rue St-Charles.
HENRY COULTER,
JOHN STUMPF,
HENRY BONWASSER,

16déc—3m

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

NATTES! NATTES! NATTES!

Stores! Stores!

Et Magnifiques Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais été excellé. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous appelons particulièrement l'attention sur nos Tapis de double largeur, pour lesquels nous ne chargeons pas plus en proportion que nous ne faisons pour ceux de simple largeur.

On ne fait peut-être pas généralement que nous ne vendons pas seulement des PAPIERS PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de les poser, et c'est pour cela que nous avons fait venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées on fera voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 122 RUE DU CANAL.

Les ordres de la campagne recevront la plus prompte attention. 13oct1891—1an—DMaJ

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district

1er nov90—1 an—mer jeu dim

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

Surplus aux porteurs de polices - - - - $866,533.83

Total de l'actif - - - - - - - - - - 1,019,608.33

Le public est prié de se rappeler que le SUN est une Compagnie locale, possédant de grandes ressources et que chaque dollar de son capital est placé en valeurs d'Etat, de ville ou d'autres institutions locales. Les vastes moyens sont appliqués au développement du commerce de la Nouvelle-Orléans. Tous les profits qu'elle réalise sont investis ici et servent à grossir le capital local. Le SUN s'est sollicité aux courtiers. la Compagnie sollicite directement le patronage de ceux qui désirent favoriser les institutions locales, garder leur argent chez eux, et en même temps s'assurer toutes les garanties nécessaires.

L. M. FINLEY, Vice-Président. — JAS. I. DAY, Président.

26janv—1m — CHARLES JANVIER, Secrétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS —

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. — LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire

12 nov—91—1 an

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Mercredi soir, 24 février, à 7:30 heures—Représentation extra, au bénéfice de M. Fiorentin, Régisseur Général

SIGURD !

Avec MM Paulin Guillamot, Bordeneuve Roy, et Mmes Baux, Duvivier et Priolland

Vendredi soir, 26 février à 7:30 heures—50me et dernière soirée d'abonnement—Bénéfice de Mme et M. Mangé, première représentation cette saison du chef-d'œuvre de Wagner,

LOHENGRIN.

Samedi matinée extra—Bénéfice de M. Beaumond

LA MASCOTTE.

Pipo .... M. Mangé

Samedi soir **HERODIADE.**

A la dernière matinée populaire de grand opéra, deuxième et dernière représentation de Lohengrin

Dimanche soir **RIP-RIP.** — M. Mangé dans le rôle de Rip

Sièges réservés en vente chez Shilling, 122 rue du Canal. 24 fév—1t

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Dimanche 21 février et toute la semaine. Matinées Mercredi et Samedi.

Troupe d'opéra-comique de Grau.

Répertoire : Dimanche soir et mercredi en matinée, Said Pacha. Lundi et vendredi soirs, Black Hussar. Mardi soir et samedi en matinée, Bohemian Girl. Mercredi soir, The Brigands. Jeudi soir Fra Diavolo. Samedi soir The Gondoliers.

Orchestre agrandi,

Choristes jeunes et puissants.

Dimanche, 28 fév —Russell's "City Directory."

21 fév—

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix : $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 389 rue du Canal, près le Dépôt du Fort Espagnol.

13 déc 91—1 an

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 Broadway, New York. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & Co., Publishers, 361 Broadway, New York.

CHARBON. COKE.

W. G. Coyle & Cie

CHARBONS PITTSBURGH, ALABAMA, KANAWHA et ANTHRACITE, COKE DE GAZ.

—BUREAU—

47 - RUE CARONDELET - 47

1er sept—6m 2f p sem

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS.

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

23 RUE TCHOUPITOULAS.

Conformément aux exigences de la Charte, la

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1891

Primes d'incendie $189,280 36		
Primes de rivières 2,194 44—		$191,474 80
Primes acquises réservées de 1890		53,320 59
Total des primes		$244,801 39
A ajouter—Intérêts, loyers et sauvetage		19,718 64
Revenu		$264,519 99
A déduire—Pertes de 1890, payées en 1891	$ 4,072 43	
Pertes de 1891	90,267 46	
Pertes payées	$ 94,340 94	
Pertes ajustées et non ajustées	$ 13 877 10	
Pertes totales	$108,218 04	
Primes remises, commissions, salaires, taxes, dépenses générales, Board of Underwriters, frais judiciaires, réassurances, Corps de Sauvetage Babcock	96,756 73—	204,974 77
Balance net		$59,545 16
A déduire—Primes non acquises. Réserve pour 1891		61 024 96
Déficit		$ 1,479 80

La Compagnie a l'actif suivant aux prix du marché :

Argent dans les banques	$31,849 57
Primes en cours de collection	17,667 82
Primes entre les mains d'agents et en cours de transmission	10,223 16
1 bon du Washington Artillery	400 00
13 bons (Waterman extended)	13,650 00
3 bons-certificats consolidés	2,015 00
9 bons-certificats ordinaires	9,090 00
16 bons de chemins de fer (extended)	16,960 00
55 bons consolidés (Crossman extended)	58,300 00
674 bons à prime de $20 chacun	21,298 40
1 bon St. Bernard Steam Fire Company	80 00
52 consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane	37,400 00
300 actions de l'Association du Cimetière de la Métairie	18,000 00
200 actions de la New Orleans Gaslight Company	19,400 00
1 action du New Orleans Cotton Exchange	300 00
Billets hypothécaires, garantis par première hypothèque sur propriétés foncières de la ville	38,853 15
Prêts sur demande, garantis par titres vendables	2,475 00
Billet à recevoir en règlement de primes	3,449 89
Propriété foncière à la Nlle-Orléans, Pensacola, Etat de la Floride	45,001 00
Meubles de bureau, installations et coffre-forts	1,600 00
Warrants d'Etat	37 77
Dépôt à la N. O. Gas Light Company	5 00
Débiteurs divers	2,667 86
Prêts sur billets garantis par sécurités	8,000 00
	$343 383 43

PASSIF.

Fonds capital	$265,000 00
Primes non acquises	61,024 96
Dû pour réassurances	504 65
Pertes ajustées et non ajustées	13,877 10
Réclamations repoussées et en Cour	2,307 46
Dividende déclaré en juillet 1891 $7,950 00; Moins montant payé 6,650 94	
Dividendes non réclamés	1,099 06
	$348,413 22

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYES, Président. JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier, 1892.

JAMES FAHEY, Notaire.

Nous soussignés, comité spécial nommé par le Bureau des Directeurs de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie selon leur valeur actuelle sur le marché, déclarons qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, telle que spécifiée ci-dessus, est vraie et correcte.

E. LABOUSSINI, JULES ANDRIEU, GUSTAVE PITOT.

E. J. BOBET, Vice-Président.

DIRECTEURS.

Edw. J. Bobet, Jules Andrieu, E. Gally, J. W. Hincks, Hypolite Laroussini, Henry Denis, — Jules Tuyes, E. J. Demaret, J. P. N. Baquié, Gus Pitot, L. Searcis, E. L. Taylor.

26 janv—1m

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891

Primes reçues : Sur risques d'incendie	$518,579 30	
Sur risques de rivières	16 985 97	
Sur risques de mer	8,243 65	$543,807 92
A ajouter : Primes non acquises de 1890		132,331 10
Total des primes		$676,139 02
A ajouter : Intérêt et profits et pertes		22,792 68
Revenu total		$699,931 70
A déduire : Pertes payées—Sur risques d'incendie	$227,690 36	
Sur risques de rivières	5 644 92	
Sur risques maritimes	6,647 24	
Total pertes payées	$239,982 52	
Primes remboursées et cancellations	67,027 97	
Commissions	81,556 60	
Réassurances	47,130 73	
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées)	17,924 41	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Maximes Babcock, loyer, impressions, frais judiciaires, etc	49,344 37	
Total des déboursés		$503,965 60
Surplus		$196,256 10
Dont quels—Réservé pour risques non expirés		$138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		44,850 55
Profits et pertes		12,830 96
		$196,256 10

ACTIF (A la valeur au marché.)

Comptant en main, à savoir : En banques	$101,444 38	
Au bureau	3,615 10—	$105,059 48
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman)		106,500 00
$120,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés		193,000 00
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		29,250 00
$20,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		25,900 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)		18,685 00
Une action du capital du N. O. Board of Trade		20 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		125 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.		50 00
Primes en cours de perception		65,731 62
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc		2,000 00
		$545,096 10

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	60,000 00
Dividendes non payés	840 00
Réservé pour risques non expirés	138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	44,850 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891)	820 96
	$545,096 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.

M. T. DUCROS, notaire, 128 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): FRANK RODER, THOS. J. WOODWARD, JOS. SCHWARTZ, F. G. ERNST, J. H. MENGE.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, Lne. 19 janvier 1892.

26 janv—1m